

# Corriger les anomalies des universités

ENSEIGNEMENT Le professeur Lambert au secours des universités incomplètes

► Selon l'ancien recteur de Saint-Louis, l'offre universitaire est mature.  
► Au lieu de nouvelles fusions, il propose des co-diplomations entre petites sections et l'accès à de nouveaux masters pour les universités incomplètes.

Faut-il pousser davantage la rationalisation de l'offre universitaire en Belgique francophone ? En d'autres termes : faut-il poursuivre les mouvements de « fusion-acquisition » au-delà du statu quo actuel ? La question mérite d'être posée au regard des velléités de mariage entre l'UCL et l'université Saint-Louis. C'est pourtant en dehors de toute période suspecte – avant la publication des bans – que le professeur Jean-Paul Lambert, spécialiste des systèmes d'enseignement supérieur et ancien recteur de Saint-Louis, a réalisé une étude sur le sujet. Elle vient d'être diffusée par la *Revue Nouvelle* (1).

**1 L'héritage du passé.** En préambule, l'auteur interroge le passé pour rappeler combien la modification du paysage est somme toute assez récente. Jusqu'en 2004, on comptait trois universités complètes (ULg, UCL

et ULB). On comptait également la Fondation universitaire luxembourgeoise (FUL) ainsi que six universités « incomplètes » (qui ne couvrent qu'une partie des domaines d'études) : l'Université de Mons-Hainaut (UMH), la Faculté polytechnique de Mons (FPMs), les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (FUNDP), la Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux (FUSAGx), les Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles (FUSL) et les Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCaM). En moins d'une décennie, les 10 institutions ont été presque réduites de moitié. Tout a démarré en 2004 avec l'intégration de la petite FUL à l'ULG. Quatre ans plus tard, Gembloux rejoint elle aussi l'ULG tandis que l'UMH et les FPMs deviennent l'Université de Mons (UMons). Les opérations se clôtureront provisoirement en 2011 avec la fusion entre l'UCL et les FUCaM.

DR Résultat des courses : subsistent aujourd'hui trois universités complètes (ULB, UCL et ULG) et trois incomplètes (Unamur, Umons et Saint-Louis).

**2 Faut-il en rester là ?** « La Belgique figure parmi les pays européens qui ont connu le mouvement de consolidation proportionnellement le plus important, dit Jean-Paul Lambert. Nous disons d'un système universi-

taire qui compte désormais un nombre d'institutions comparable à nos voisins européens. » Il précise : « On peut en rester là, je ne vois pas de raison pour laquelle il faudrait réduire encore le nombre d'universités. » Même si UCL et Saint-Louis discutent mariage ? « Cette recherche a été finalisée avant que le projet de fusion ne soit rendu public. Il ne s'agit pas d'interférer dans les discussions en cours. Par contre, mon étude apporte un éclairage supplémentaire. »

**3 Les petites sections.** Est-ce que pour autant le paysage doit rester figé ? Le professeur Lambert identifie deux domaines où des initiatives restent à prendre. En complétant les universités incomplètes (lire point 4) et en faisant le ménage dans les multiples petites sections des universités complètes. Il existe en effet de nombreux cursus d'études qui, tout en étant (très) peu peuplés – moins de 50 étudiants en master parfois –, sont

répliqués par les différentes institutions. Doit-on inviter les universités à se spécialiser en se répartissant les « petites sections » ? On pourrait, mais le professeur Lambert ne le recommande pas d'emblée : « Bien plus que par le passé, les universités sont condamnées à conforter leur visibilité et leur crédibilité internationales », ce qui passe par une « couverture disciplinaire la plus large possible ». Plutôt qu'une spécialisation forcée, l'ancien recteur de Saint-Louis préconise

« un partage des tâches via la co-diplomation pour réduire les coûts sans toucher à la visibilité ».

**4 Compléter l'incomplet.** Longtemps, les universités incomplètes ont eu pour tâche d'alimenter en étudiants les masters des grandes universités tout en organisant elles-mêmes certains seconds cycles. Ce qui a donné lieu à un anachronisme : à Namur, à Mons et à Saint-Louis, certaines sections forment des bacheliers qui sont ensuite invités à migrer vers l'ULB, l'UCL ou l'ULG. Les premières sont cependant parfois habilitées à organiser des masters de spécialisation ou des doctorats dans les mêmes branches. « Ce reliquat d'un passé ancien, qui n'a aucun équivalent dans le monde, est incompréhensible pour des partenaires étrangers et déforce très sévèrement nos universités incomplètes. » Aussi, Jean-Paul Lambert propose de compléter les universités concernées en les autorisant à organiser certains nouveaux masters (à l'exclusion de la médecine). Tout en rejetant les éventuels arguments financiers des universités complètes, il insiste : « La correction de cet anachronisme doit recevoir la plus haute priorité afin de mettre ces universités en conformité avec les standards internationaux. » ■

ÉRIC BURGRAFF

(1) « Rationalisation de l'offre universitaire et structuration du paysage ».

Jean-Paul Lambert. La Revue Nouvelle, n° 7/2016.